

REVISÃO

AGNIESZKA K. KALISKA (UNIVERSITÉ ADAM MICKIEWICZ,
POZNAŃ): *L'EMPRUNT EN QUESTION(S). CONCEPTIONS,
RÉCEPTIONS, TRAITEMENTS LEXICOGRAPHIQUES –
OUVRAGE COLLECTIF SOUS LA RÉDACTION
D'ALICJA KACPRZAK, RADKA MUDROCHOVÁ
ET JEAN-FRANÇOIS SABLAYROLLES, PARU AUX ÉDITIONS
LAMBERT-LUCAS, 2019*

L'emprunt en question(s) – tel est le titre d'un ouvrage paru aux Éditions Lambert-Lucas, fruit d'une longue collaboration de chercheurs français avec ceux venant d'autres pays d'Europe, notamment Flandre, Italie, Pologne et Tchéquie. Le sous-titre *Conceptions, réceptions, traitements lexicographiques* offre un aperçu plus complet du contenu du livre dirigé par Alicja Kacprzak, Radka Mudrochová et Jean-François Sablayrolles mais auquel ont contribué également Anna Bobińska, Anna Bochnakowa, Emmanuel Cartier, John Humbley, Jan Lazar, Andrzej Napieralski, Matthieu Pierens et Giovanni Tallarico.

Le premier objectif du livre, signalé déjà sur sa couverture, est terminologique. Il consiste à examiner le concept d'emprunt, très polysémique car recouvrant des phénomènes complexes d'émergence et de diffusion d'un mot étranger dans la langue cible, pour en venir à l'étape d'assimilation, et puis celle où le mot au début étranger à la langue d'accueil soit ancré solidement dans son système lexical. Le mot d'origine étrangère à ces différentes étapes d'existence est parfois désigné par les termes tels que *xénisme*, *pérégrinisme* et *statalisme*. L'auteur du premier article, Jean-François Sablayrolles, les met tous en contraste pour faire le point sur leurs définitions, emplois et, *last but not least*, leur utilité. Or, il s'avère que celle-ci varie entre autres selon les situations linguistiques : parfois un concept n'est à-vrai-dire d'aucune utilité (ce serait le cas du *pérégrinisme*) tandis qu'un autre qui est opératoire dans un espace majoritairement monolingue est inopérant dans un pays à plusieurs langues. Tel serait le xénisme, mot guillemetté car intraduisible, que, par ailleurs, nous trouverions intéressant de contraster avec le concept de culturème qui a remporté un certain succès dans le domaine de la traductologie (Lungu-Badea, 2009). Ni l'un ni l'autre ne trouvent à-vrai-dire d'équivalent dans la langue cible si longtemps qu'ils possèdent des connotations se rapportant à un contexte socio-culturel spécifique. Or, ce dernier peut faire l'objet d'un récit de voyage qu'enrichiront sans doute les appellations authentiques parmi lesquelles – malgré ce qu'en conclut l'auteur (et son argumentation est, à nos yeux, tout à fait justifiée) – certains distinguent encore entre les xénismes et les pérégrinismes (p.ex. Gannier, 2013).

Dans une ambiance un peu similaire est menée l'étude suivante, par John Humbley, dont le titre *Requiem pour le xénisme terminologique* annonce l'inopérance du *xénisme* dans le domaine de spécialité, et plus particulièrement dans le domaine de la finance où plusieurs mots d'origine nord-américaine, dont certains ont été analysés par l'auteur, sont d'envergure internationale. Il en découle qu'ici encore la pertinence d'un terme n'est pas sans lien avec son contexte d'emploi.

Il en irait, d'après nous, de même pour l'interprétation que l'on peut avoir du phénomène de mondialisation qui fournit, certes, maintes possibilités mais peut parfois susciter des interrogations. S'il touche les domaines de spécialité tels que la finance, un sentiment de regret lié au fait qu'une partie de la culture nationale disparaisse serait moindre que lorsque l'influence est exercée sur la langue générale. Ainsi, les différentes attitudes que l'on peut avoir à l'égard des emprunts dépendent elles aussi de divers facteurs que sont, entre autres, le domaine d'emploi, le contexte historique et socio-culturel, la conscience linguistique des locuteurs, voire la perception des emprunts et mots étrangers par les linguistes. Ces derniers ont le privilège d'exprimer en public l'acceptation ou le rejet d'un mot ou d'une expression et peuvent, par le simple fait d'intervenir, éveiller chez des locuteurs l'attitude réflexive face aux mots étrangers.

Les études faites par Matthieu Perens et Giovanni Tallarico montrent que l'attitude des linguistes à l'égard des emprunts n'était pas toujours neutre. En Italie, des attitudes puristes d'un côté et progressistes de l'autre s'affrontaient au cours des siècles dans un débat houleux autour des emprunts d'origine française. Dans le milieu néerlandophone le purisme s'opposait d'abord au français (dès l'époque de la Renaissance jusqu'au XIX siècle) pour contester ensuite les emprunts d'origine allemande. Or, comme en témoigne, à juste titre d'ailleurs, l'étude faite par Alicja Kacprzak, une fois acclimatés certains mots étrangers ne se laisseront plus expulser. Ainsi, nombreux sont, entre autres en polonais, les emprunts qui ne sont plus perçus comme mots d'origine étrangère.

Il paraît qu'en dehors de la période d'occupation, les attitudes protectionnistes à l'égard de sa propre langue n'ont jamais été aussi fortes en Pologne, ni d'ailleurs en Tchéquie, qu'en Flandre et en Italie. Les études des approches méthodologiques et théoriques adoptées dans deux pays slaves confirment que leurs langues ont depuis toujours été très réceptives aux mots venus d'ailleurs dont la présence n'a, en effet, jamais été négligée par les universitaires. Les approches, terminologies et classements adoptés dans les milieux académiques polonais et tchèques font ainsi l'objet des recherches qu'ont menées Alicja Kacprzak, Radka Mudrochová et Jan Lazar. Leurs études montrent néanmoins que deux optiques réceptives ne sont pas forcément identiques. Ainsi, par exemple, comme en témoigne l'étude présentée par Alicja Kacprzak, les experts en linguistique générale voyaient dans l'enrichissement par emprunt un phénomène quasi universel tandis que les polonistes se concentraient sur leur propre langue. Cela nous paraît plutôt compréhensible, car justifié par les objectifs des domaines d'activité que représentent ces deux groupes d'experts. Cette étude aide néanmoins à mieux appréhender les pistes qui ont été retenues par différents auteurs à différentes époques.

On apprend aussi par le biais d'Anna Bobińska et Andrzej Napieralski que les démarches prises, par exemple, à l'égard des emprunts français changeaient selon que l'on se situait dans le milieu poloniste ou romaniste. Bref, les démarches depuis toujours étaient variées puisque les objectifs changeaient ou qu'ils étaient plusieurs. Et si les démarches diffèrent, les termes

et/ou les concepts ne peuvent, bien évidemment, être les mêmes. L'analyse faite par deux auteurs permet néanmoins de saisir également les besoins qui, depuis des siècles, déterminaient l'importation des mots de l'extérieur. Ceux-là évoluaient avec le temps en reflétant le développement de la société polonaise, tributaire de l'apport de nombreuses nations et cultures. Il serait intéressant, à notre avis, de souligner qu'étrangement, l'inverse n'a jamais été le cas – il y a plutôt peu de slavismes dans la langue française (Sosna, 2012).

Les pratiques lexicographiques sont au coeur de réflexion d'Anna Bochnakowa et d'Emmanuel Cartier. La première examine la réception des emprunts dans des dictionnaires monolingues polonais et souligne que leurs auteurs n'ont jamais cédé au purisme linguistique. D'autre part, l'autrice n'oublie pas que dans le milieu linguistique et éditorial polonais, les dictionnaires des mots d'origine étrangère ont une longue tradition. Ainsi nombreux sont les titres et leurs rééditions qui contribuèrent à la bonne réputation des mots étrangers, mais surtout, nous semble-t-il, ce succès était immense dans les écoles et les milieux intellectuels du pays. D'un côté, ces dictionnaires sont un signe d'acceptation des mots venus d'ailleurs, certes, mais de l'autre ne tracerait-ils pas de ligne frontalière entre le *nôtre* et l'*étranger* ? On peut se poser cette question mais il paraît, comme l'a démontré l'autrice de l'article, que derrière un tel répertoire de titres il y a d'abord, et surtout, la volonté de conserver le patrimoine qui témoigne des contacts entre les langues. Le fait qu'il s'agit des mots étrangers très souvent réputés *difficiles* en serait, d'après nous, une autre raison, celle qui conduit à la démocratisation des savoirs.

Adopter une attitude réceptive face aux emprunts ne veut surtout pas dire rester indifférent. La veille néologique semi-automatique Néoveille permettant de détecter vite les apports de l'extérieur en est aussi le signe. Elle est aussi le signe de l'époque que nous vivons. Les mots d'origine anglaise prolifèrent comme ils n'ont jamais fait avant : les panneaux publicitaires, les spots à la télévision, les étiquettes des produits de beauté sont de plus en plus souvent rédigés en anglais qui, d'ailleurs, sonne de moins en moins exotique. Comme le remarque Emmanuel Cartier, cette *lingua franca globale* est le principal fournisseur d'innovations lexicales, non seulement pour le français. L'auteur insiste sur le fait qu'entre l'émergence d'un néologisme et sa lexicalisation il y a encore la période de diffusion et que pour les étudier il faut prendre en considération trois points de vue : linguistique, socio-pragmatique et cognitif. En effet, nous partageons l'idée selon laquelle le lexique ne devrait pas être conçu comme un simple ensemble de *mots* car ces derniers sont inextricablement liés aux *choses* de l'univers et mouvements de la pensée.

Pour conclure, le titre *L'emprunt en question(s)* vaut sans doute la peine d'être connu. Il permet de dégager les problématiques spécifiques à l'analyse des emprunts, différences terminologiques et de classement entre pays et auteurs. Cette variété d'approches, bien qu'elles soient parfois similaires, permet de mieux appréhender la nature des rapports qui lient nos cultures et nos langues.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Gannier, O. (2013). Xénismes et pérégrinismes dans les récits de voyage ; traductions et contretraductions. In M.C. Pîrvu, B. Bonhomme, D. Baron (Eds.), *Traversées poétiques des littératures et des langues* (pp. 503-534). Thyse : L'Harmattan.
- Lungu-Badea, G. (2009). Remarques sur le concept de culturème. *Translationes*, 1, 15-78. DOI: 10.2478/tran-2014-0003.
- Sosna, M. (2012). Galicyzmy i slawizmy, czyli róg obfitości kontra rodzynki w cieście. In J. Górnikiewicz, I. Piechnik, M. Świątkowska (Eds.), *Le Petit Prince et les amis au pays des traductions. Études dédiées à Urszula Dąmbska-Prokop* (pp. 635-645). Kraków : Księgarnia Akademicka.